



Site internet : www.saint-julien-les-montbeliard.fr

Courriel : mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Application Mairie : Vivre Ici



Secrétariat :

Mardi de 13h30 à 18h

Jeudi de 8h30 à 12h

Tél 03 81 93 43 85

INFORMATIONS MUNICIPALES **Mai 2021**

Elections Départementales et Régionales

Les élections Départementales et Régionales se tiendront simultanément les dimanche 20 (1^{er} tour) et 27 juin (2nd tour). Les deux bureaux de vote seront installés dans la salle communale dans le respect des règles sanitaires.

Pensez à venir avec votre propre stylo et portez votre masque.

Procurations

- En raison du contexte sanitaire, le vote par procuration est possible sans justification.
- Pour donner procuration, vous pouvez soit vous rendre directement à la gendarmerie ou au commissariat avec votre pièce d'identité, soit vous préinscrire sur le site « maprocuration.gouv.fr », puis vous rendre en gendarmerie ou commissariat avec votre pièce d'identité pour que celle-ci soit validée et transmise à la mairie.
- Par ailleurs, chaque électeur peut disposer de deux procurations pour ces élections.

Inscription à l'école de Sainte Marie pour la rentrée 2021-2022

Vous trouverez au secrétariat, ou sur le site internet de la mairie (<https://saint-julien-les-montbeliard.fr/>), les informations et documents pour l'inscription de votre enfant à l'école primaire de Sainte Marie :

- Lettre aux familles
- Bulletin inscription
- Badge école
- Fiche transport
- Périscolaire règlement et inscription

Les documents sont à envoyer au SIVU de la Chauillère : sivudelachauliere@orange.fr ou à remettre au secrétariat avant le 28 mai 2021.

À la Lueur des Contes

La Compagnie « [A la lueur des Contes](#) » organise dimanche 6 juin une balade Conte et Musique au bord de l'étang à St Julien par Mapie Caburet et Jan Vanek. Départ en petits groupes de la mairie de St Julien à 14h30.

Marché du Soir à St Julien les Montbéliard

La candidature de St Julien a été retenue par PMA pour l'organisation d'un Marché du Soir. Il se tiendra autour de la Fontaine vendredi 17 septembre 2021.

Calendrier des marchés du soir 2021 via ce <http://www.agglo-montbeliard.fr/#!/developpement-economique-emploi/le-soutien-au-developpement-des-filieres-et-circuits-de-proximite/les-marches-du-soir.html>.

Les marchés 2021 proches de St Julien : Montenois le 26 juin, Beutal le 16 juillet, Sainte Marie le 30 juillet, Présentevillers le 20 août.

Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2021

St Julien inscrira quelques visites à l'agenda des journées du patrimoine les 18 et 19 septembre. Nous souhaitons proposer des visites sur des créneaux de 2h.

Si vous souhaitez participer et présenter un des trésors de St Julien (pressoir, lavoir, le cadran solaire...) merci de vous inscrire au secrétariat.

Nous enverrons notre programme le 28 mai au plus tard, pour publication sur le livret distribué par l'agglomération.

Travaux d'installation de la fibre FTTH (Fibre jusque chez l'habitant)

La Fibre Optique jusque chez l'habitant (FTTH = Fiber To The Home) sera installée à St Julien début 2022, sous maîtrise d'œuvre du Département du Doubs.

Orange fera des relevés d'informations sur l'ensemble de la commune **entre le 24 mai et le 25 juin 2021**. Restez vigilant à l'approche du chantier mobile.

Bien Vivre Ensemble

Lundi 24 mai est un jour férié. Pensez à laisser tondeuses et appareils à moteur thermique et électrique dans votre garage.

Rappel des horaires autorisés pour les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et électrique en extérieur :

- Du lundi au vendredi.....8h30-12h00.....14h00-19h30
- Le samedi.....9h00-12h00.....15h00-19h30
- Interdite le dimanche et les jours fériés

Fleurissement du village

Les bénévoles se sont réunis samedi 15 mai pour les travaux d'embellissement du village.

L'ordre du jour était très chargé :

- Nettoyage du grand mur, bêchage, mise en place des bulbes conservés d'une année sur l'autre et plantation de différentes variétés de prairies fleuries : graines mélange de senteurs, mélange pour abeilles, mélange pour oiseaux alliant végétation et préservation de la nature (prairies moins gourmandes en eau) ;

- Renouvellement des bacs en bois vétustes par des contenants apportant modernité et touche de couleur dans le centre du village ;

- Dans ces pots mise en place de pins 1/2 tige qui resteront présents tout au long de l'année. Au pied mise en place de végétaux plus persistants aux conditions climatiques de nos étés chauds et plus économes en eau ;

- Nettoyage des différentes auges du village, renouvellement terreau et mise en place d'environ 10 plantes par auge de différentes variétés et couleurs ;

- Par la suite prévision de fleurissement et mise en valeur du mur de la fontaine, mise en place jardinières de la mairie, aménagement des différents massifs du village ...



Il y a beaucoup à faire et toutes les volontés sont bienvenues.

Florence Zinck vous donne Rendez-Vous les 1ers et 3eme jeudi du mois à 18h pour l'entretien des massifs.

Informations Crise Sanitaire

Port du masque dans les rues du village

Le préfet du Doubs, a décidé par arrêté préfectoral, l'extension de l'obligation de port du masque pour les personnes de 11 ans et plus, dans l'espace public, sur le territoire urbanisé de l'ensemble des communes du département, **jusqu'au 31 mai 2021** (24h00).

Ouverture du secrétariat

A compter du 19 mai, le secrétariat sera à nouveau ouvert sans Rendez-Vous.

Ce qui change le 19 mai

Source <https://www.gouvernement.fr/les-modalites-et-le-calendrier-des-reouvertures>

L'agenda s'articule autour :

- du maintien pour quelques semaines d'une mesure nationale de couvre-feu, dégressive dans son intensité jusqu'à fin juin où elle trouvera à totalement s'annuler ;
- de mesures aux frontières et pour les voyages ;
- du maintien d'une limite de personnes pour les rassemblements dans l'espace public ;
- d'une réouverture progressive des lieux recevant du public :

19 mai

- couvre-feu décalé à 21h ;
- terrasses extérieures : 50% de la capacité, tables de 6 maximum ;
- commerces, marchés couverts : 8 m² par client ;
- musées : 8 m² par visiteur ;
- cinémas, salles des fêtes, chapiteaux : 35% de l'effectif, jusqu'à 800 personnes par salle ;
- télétravail maintenu ;
- rassemblements de plus de 10 personnes interdits dans l'espace public, sauf visites guidées ;
- bibliothèques : 1 siège sur deux ;
- parcs zoologiques en plein air : 50% de l'effectif ;
- lieux de culte, mariages ou pacs (cérémonies) : 1 emplacement sur 3, en quinconce entre chaque rangée ;
- cérémonies funéraires : 50 personnes ;
- enseignement supérieur : 50% de l'effectif ;
- casinos : 35% de l'effectif ;
- danse : reprise pour les mineurs ;
- activités sportives de plein air : 10 personnes, uniquement sans contact ;
- compétitions sportives de plein air : pour les pratiquants amateurs 50 personnes, uniquement sans contact ;
- spectateurs dans établissements sportifs extérieurs (stades) ou couverts (piscines) : 35% de l'effectif, jusqu'à 1 000 personnes (assises, pas debout) ;
- pratiquants dans établissements sportifs extérieurs (stades) ou couverts (piscines) : publics prioritaires comme les scolaires ;
- thermalisme : 50% de l'effectif ;
- reprise des festivals de plein air assis : jauge de 35% jusqu'à 1 000 personnes

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Information sur les Tiques

Veillez trouver ci-dessous des éléments d'informations transmis par l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) concernant les "tiques".

Au regard de leur fort risque infectieux et porteuses de maladies dont la maladie de Lyme, plus répandues en Bourgogne-Franche-Comté que dans le reste de la France, il est important de prendre connaissance de cette information.

Bourgogne-Franche-Comté : les tiques porteuses de maladies plus répandues que dans le reste de la France

En Bourgogne-Franche-Comté, 43% des tiques portent des maladies infectieuses, comme la maladie de Lyme alors que la moyenne française est de 30%. Le programme CiTique mené par l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) à Nancy dévoile de nouveaux éléments sur ces insectes, alors que la maladie Lyme est toujours mal connue en France.

Les tiques sont-elles plus dangereuses dans notre région ?

Il semble que oui, d'après les dernières conclusions du programme de recherche CiTique qui vise à cartographier les maladies portées par ces insectes en France.

<https://www.inrae.fr/actualites/cartographier-risque-piqure-tique-france-derniers-resultats-du-programme-citique-nouveau-volet-risque-proximite>

En Bourgogne-Franche-Comté, **43% des insectes analysés sont porteurs d'au moins un agent infectieux**, alors qu'on en dénombre 30% en moyenne en France et ce chiffre chute à 18% en Bretagne, par exemple.

Les tiques sont testées pour une quarantaine d'agents infectieux et ils peuvent tous être dangereux : "Le problème, c'est que pour beaucoup d'entre eux, on connaît peu les symptômes qui peuvent apparaître et c'est là que l'on rencontre des problèmes de diagnostic".

Les malades de Lyme peinent toujours à se faire soigner.

47 % des personnes signalent une piqûre dans leur jardin

➤ Les gestes à adopter :

Sur son site l'ARS recommande de

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/maladie-ou-borreliose-de-lyme>

- Couvrir ses bras et ses jambes avec des vêtements longs éventuellement imprégnés de répulsif;
- Inspecter soigneusement son corps, pendant plusieurs jours après une sortie.
- Après avoir été piqué, "il faut retirer l'animal avec un tire-tiques [une sorte de petit crochet] et surveiller la zone piquée pendant un mois.
- Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, consulter un médecin rapidement".

➤ Le programme CiTique

Pour participer au programme CiTique, chacun peut envoyer des insectes trouvés à l'Inrae, grâce à un kit de collecte sur <https://www.citique.fr/kits-collecte-2/>

Il est aussi possible de signaler une piqûre sur l'application 'Signalement tique'. À ce jour, 50 000 tiques ont été envoyées par des personnes qui se sont fait piquer.

VIDÉO - Tiques et maladie de Lyme : comment les éviter

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/video-tiques-et-maladie-de-lyme-comment-les-eviter-1460708294>